

VACCINATION DU PERSONNEL

communication avec la communauté ainsi qu'avec les autorités locales sera essentielle. Les autorisations d'entrée dans le pays nécessaires pour le personnel et les vaccins devront être

- c. Le personnel international des **partenaires d'exécution** soutenant la bonne exécution du mandat de l'Organisation des Nations Unies, y compris les **organisations non gouvernementales internationales (ONGI)**.
- d. **Les membres du personnel militaire et du personnel de police** déployés par l'Organisation des Nations Unies et les membres de leur famille, ainsi que les contingents de l'Union africaine qui font partie de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Note: Un document de référence précisant les critères d'éligibilité pourra être consulté à partir de la page du site [Web de l'ONU consacré à la vaccination contre la COVID-19](#)³.

- II. **Les groupes prioritaires** (pour des raisons médicales ou au nom de la santé au travail), tels qu'ils sont définis dans la feuille de route SAGE de l'OMS et par le Réseau des directrices et directeurs des services médicaux des Nations Unies. Les recommandations des directrices et directeurs des services médicaux des Nations Unies concernant le classement des groupes prioritaires en fonction des risques professionnels sont publiées sur la page [Vaccination contre la COVID-19](#) du site Web de l'ONU.
- III. **Le nombre de vaccins contre la COVID-19 qui peuvent être expédiés**

INFORMATION ET INSCRIPTION

21. Avant l'expédition des vaccins, les personnes éligibles au programme de vaccination, comme indiqué au paragraphe 20, qui souhaitent être vaccinées seront invitées à se **préinscrire pour recevoir le vaccin**. Elles devront remplir un formulaire d'inscription en ligne et donner des informations de base sur leur identité, leur catégorie d'emploi et l'entité dont elles relèvent. Les personnes présentant des comorbidités qui les exposent à un risque plus élevé de développer une

ADMINISTRATION DES VACCINS

PRÉPARATION DE L'EQUIPE DE VACCINATION

24. Les responsables des services médicaux (chef du service médical, chef du personnel infirmier) assureront que toutes les personnes administrant le vaccin auront suivi la formation à la vaccination contre la COVID-19 proposée par l'OMS et consultable à l'adresse <https://openwho.org/courses/covid-19-vaccination-healthworkers-en?locale=fr>.

ORGANISATION DU (DES) SITE(S) DE VACCINATION

30. L'équipe chargée du déploiement de la vaccination à l'échelle locale décidera du nombre de sites nécessaires dans le pays pour administrer les vaccins à la population couverte. En général, les

de la vaccination à l'échelle locale dans le monde. Elle permettra également de enregistrer le nombre de doses de vaccin allouées à chaque site de vaccination.

46. Une fois que les doses de vaccin ont été attribuées à un site de vaccination particulier, l'équipe chargée du déploiement de la vaccination à l'échelle locale consigne l'information (le nombre de doses par site) sur le portail de vaccination *Everbridge*. Il sera ainsi plus facile de calibrer le nombre de rendez-vous qui peuvent être programmés en ligne pour chaque site de vaccination.
47. Des rapports seront générés automatiquement, faisant correspondre le nombre de doses inoculées sur chaque site de vaccination (informations provenant de *Everbridge*) avec le nombre de doses initialement allouées (informations provenant du système de gestion du transport) et les éventuelles pertes, permettant ainsi de suivre en temps réel le nombre de doses restantes sur chaque site de vaccination.

LISTE DE VERIFICATION DE LA PREPARATION A LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19 A L'ECHELLE NATIONALE

- **Identifier la coordonnatrice ou le coordonnateur de la vaccination à l'échelle locale et l'équipe chargée du déploiement de la vaccination à l'échelle locale** (Identifier les personnes chargées de résoudre les problèmes rencontrés dans les domaines de la communication, de l'informatique, de l'administration des vaccins et de la logistique).
- **Confirmer le modèle du pays (A, B, C ou D) et l'adapter au contexte national.** Identifier les sites de vaccination, les capacités et les lacunes. Travailler avec l'équipe d'appui pour pallier les lacunes.
- **Portée/éligibilité** : Déterminer/confirmer **la taille de la population éligible** et, en son sein, **le nombre de personnes appartenant à des groupes à haut risque/prioritaires**. Si le plan comprend plus d'un site de vaccination, évaluer la manière dont la population à vacciner doit être **répartie entre les sites**.
- **Calendrier** : Confirmer avec l'équipe d'appui **la date de lancement** de l'effort de vaccination et le **calendrier des expéditions de vaccins**. **Établir un calendrier** pour le projet.
- **Se préparer à recevoir des doses de vaccin** : Soumettre les informations requises sur l'expédition et l'importation à l'équipe d'appui avant les premières expéditions (formulaire en ligne), y compris une confirmation que le pays hôte a donné son autorisation **pour l'importation** des vaccins dans le pays.
- **Établir une stratégie de communication**, développer des messages essentiels pour toutes les activités clés du programme de déploiement de la vaccination à l'échelle locale :

- **Organiser un ou plusieurs sites de vaccination**, identifier un espace, une équipe et des matériaux. Examiner les procédures opérationnelles permanentes et confirmer les capacités.
- **Organiser l'expédition des vaccins**, l'inventaire, la distribution et le contrôle de la qualité.